

CAP POST BAC CUISINE

En 1 an

Formation en Temps Plein

Modalités de recrutement 2023

Campus de Paris

(Document à lire attentivement et à conserver par le candidat)

Le 15 décembre 2022
Document non contractuel

SOMMAIRE

Modalités de recrutement 2023-2024

Conditions de recrutement	3
Organisation générale du recrutement	3
Dépôt du dossier de candidature	3
Déroulement du recrutement	4
Communication de la décision	4
Candidats étrangers	4
FERRANDI, mode d'emploi	5

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Être titulaire au minimum d'un bac général ou technologique ou d'un bac professionnel autre que du domaine de la restauration ou de l'alimentation.
- Avoir moins de 25 ans au 1er janvier de l'année suivant l'entrée en formation.
- Posséder la nationalité française ou un titre de séjour vous autorisant à suivre une formation comportant des périodes de stage en entreprise. Attention, ce titre ne peut pas être obtenu via Campus France car le CAP n'est pas un diplôme d'enseignement supérieur.

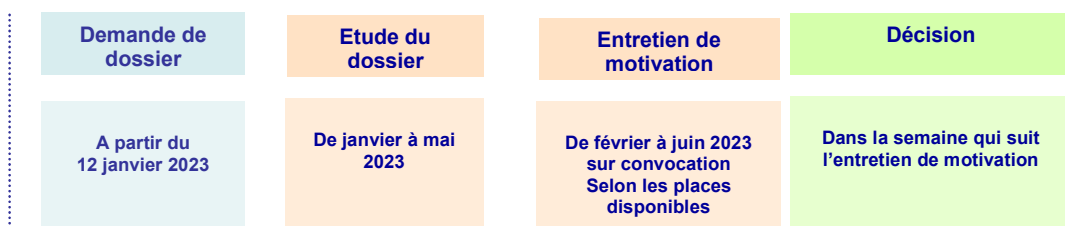
Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, FERRANDI veut s'assurer que votre processus de recrutement se déroulera dans les meilleures conditions de recrutement possibles.

Nous vous invitons à contacter le pôle handicap à l'adresse suivante : handicap@ferrandi-paris.fr en précisant dans l'objet de votre mail le campus et la formation souhaitée.

ORGANISATION GENERALE DU RECRUTEMENT

La sélection des candidats s'effectue en 2 étapes successives (chacune de ces étapes est éliminatoire) :

1. Analyse du dossier (dossier scolaire et lettre de motivation)
2. Oral sous forme d'entretien de motivation



Les admissions se faisant au fur à mesure de l'étude des dossiers, nous vous recommandons de nous adresser votre dossier le plus tôt possible.

DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

A partir du 12 janvier 2023 à 10 heures, déposez une candidature pour la prochaine rentrée sur notre site internet : www.ferrandi-paris.com/fr.

A réception de vos identifiants et code d'accès, vous devrez déposer sur la plateforme de candidature, au plus tard dans les deux semaines suivantes, les pièces indiquées ci-dessous :

- regroupés dans un fichier pdf, un CV détaillé et une lettre de motivation
- regroupé dans un fichier pdf, le titre d'identité
- regroupés dans un fichier pdf, les bulletins de notes de l'année en cours et de l'année précédente
- regroupés dans un fichier pdf, les documents complémentaires, à savoir, tout document pouvant enrichir votre candidature (lettres de recommandation, ...)

En objet ou en introduction de votre lettre de motivation, indiquez les formations et sites choisis par ordre de priorité (3 au maximum).

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas étudiés.

Vous pourrez suivre l'évolution de votre dossier sur la plateforme de candidature.

DEROULEMENT DU RECRUTEMENT

▪ **Etude du dossier**

Après étude de votre dossier, vous recevrez un mail vous informant de la suite donnée à votre candidature : convocation à un entretien, sur liste d'attente ou dossier refusé.

▪ **Entretien de motivation**

Si votre dossier est retenu, vous serez convoqué par mail à un entretien de motivation. Cet entretien a pour objectif d'évaluer votre aptitude pour la formation choisie, votre motivation et la cohérence de votre projet professionnel.

COMMUNICATION DE LA DECISION

Les résultats (admis, inscrit sur liste d'attente, refusés) seront disponibles sur la plateforme de candidature dans la semaine suivant l'entretien. Ils vous seront confirmés par mail.

Afin de valider l'inscription, les candidats admis devront déposer sur cette plateforme de candidature, avant la date limite indiquée dans le mail :

- le bulletin d'inscription complété et signé,
- le dossier financier,
- la confirmation du paiement de l'acompte.

**Sans réponse de votre part dans les délais indiqués,
votre inscription sera annulée.**

FERRANDI, MODE D'EMPLOI

▪ Rentrée

Date de rentrée : début septembre 2023

Nombre de places disponibles à la rentrée 2023 sur le campus de Paris : 42

Une réunion de pré-rentrée est organisée en juin pour la présentation générale de la formation.

▪ Frais de dossier non remboursables : 80 €

Les frais de dossier d'un montant de 80 €, non remboursables doivent être réglés en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.boutique.ferrandi-paris.fr/fr/catalogue-liste?catid=2230>

Sans règlement de votre part des frais de dossier, votre candidature ne pourra pas être examinée.

▪ Frais de formation : 9 400 €

Frais annexes – tarifs 2022-2023 à titre indicatif

Tenue professionnelle et uniforme pour l'enseignement général : ≈ 950 €

Matériel professionnel : ≈ 250 €

Un service de restauration est proposé sur le campus de Paris.

▪ Financement des études

Prêt bancaire

L'Ecole a négocié des tarifs préférentiels auprès de banques partenaires. Les coordonnées de nos partenaires vous seront communiquées lors de votre admission.

En fonction de votre situation, vous pouvez rencontrer, sur rdv, notre assistante sociale, afin de vous renseigner sur les aides financières possibles.

N'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus de renseignements.

▪ Modalités de paiement

Acompte :

3 000 € à l'inscription ; non remboursable.

Paiement du solde de l'année scolaire :

- En une seule fois et au plus tard avant le 29 août 2023. Si le paiement au comptant est effectué avant le 29 août 2022, une remise de 200 Euros sera appliquée
- Ou par prélèvement échelonné en 8 mensualités de novembre 2023 à juin 2024

En cas de départ en cours d'année, tout semestre entamé est dû (début du 1^{er} semestre : 1^{er} septembre 2023 ; début du 2^{ème} semestre : 1^{er} février 2024).

- **Contact renseignements**

CAMPUS DE PARIS

INGRID KNOLL

☎ 01 49 54 29 23 - E-MAIL : iknoll@ferrandi-paris.fr

- **Contacts administration**

CAMPUS DE PARIS

PATRICIA GARNIER

☎ 01 49 54.29.17 - E-MAIL : pgarnier@ferrandi-paris.fr